



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

**DOSSIER**

**SSIAP 1 -  
Recyclage**

**D'INSCRIPTION**

**Date de la session : du** \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ **au** \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

**Site d'inscription :** Hagondange      Marolles      Saverne      Strasbourg      Aubagne

*Cochez la case correspondante*

**IESC se réserve le droit de reporter, d'annuler tout stage en fonction du nombre minimum de stagiaires inscrits.**

## Les documents du dossier : (à joindre impérativement)

Fournir une photocopie de votre attestation S.S.T. ou PSE1 (moins de 1 an) ou PSC 1 (moins de 2ans) en cours de validité.

Fournir une photocopie certifiée du diplôme qui vous a permis d'exercer en tant qu'agent de sécurité (article 4§2, article 15§1 et 2, annexe V 2<sup>ème</sup> partie) et de la dernière attestation de recyclage.

Fournir une attestation de l'exercice d'agent de sécurité incendie durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois (article 4§1, article 7 annexe V 1<sup>ère</sup> partie).

Fournir une photocopie de votre pièce d'identité.

Pour un financement personnel ou en partie, joignez la totalité du règlement même si celui-ci est en plusieurs versements.

## 1. Votre identité :

Civilité :                                      Mme.                                      M.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_      Lieu de naissance : \_\_\_\_\_      Dpt. : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ *né(e) à l'étranger*

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_      Ville : \_\_\_\_\_

Tel. fixe : \_\_\_\_\_      Tel. portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Cochez une ou plusieurs cases, après être sûr du ou des financeurs participant à cette formation.

Personnel

Conseil Régional (ne pas remplir module 2)

POLE EMPLOI (ne pas remplir module 3)

Entreprise

Mon compte formation (ne pas remplir module 3)

Autres : \_\_\_\_\_

N° Dossier : \_\_\_\_\_

## 2. Qui vous a inscrit à la formation :

**Vous-même**

**Entreprise**

Si le financement est par votre entreprise, remplir les informations ci-dessous.

**NOM DE L'EMPLOYEUR ou NOM DE L'ORGANISME :**

**Personne à contacter au sein de l'organisme :**

M. Mme. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tel. : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

## 3. Modalité de Paiement :

**Chèque**

**Espèce**

**Mon Compte Formation**

**Pôle Emploi**

**CB**

**Virement**

Si par virement : **IBAN : FR 76 3008 7335 5700 0695 4819 992**  
**BIC : CMCIFRPP**

**Veillez préciser l'intitulé du stage, la date du début et de fin de stage ainsi que votre nom.** (Exemple : *MAC APS 15/06/2021 au 17/06/2021 M. DUPONT*)

## Article 7 : Maintien des Connaissances et Obligations.

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté (programme en annexe V). A l'issue du stage, une attestation, dont le contenu minimal est décrit en annexe XII, est délivrée par le centre de formation.

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.

**Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP** ou de la qualification de secourisme.

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'**au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les 36 derniers mois**, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V).

Les personnes possédant des diplômes de différents niveaux doivent se recycler, en fonction de l'emploi qu'ils occupent ou qu'ils envisagent d'occuper, en application des articles 4, 5 et 6 du présent arrêté.

## 4.

# Possibilité de Règlement :

**Cocher la case de votre choix de règlement:**

**1<sup>er</sup> Choix :** Règlement de la totalité de la somme de 300,00 € TTC.

**Deux versements :**

**2<sup>ème</sup> Choix :** - 1<sup>er</sup> versement de 30% d'acompte à l'inscription soit 90,00 €, encaissé à réception et non remboursable.

- 2<sup>ème</sup> versement : le solde à encaisser à la fin de la formation soit 210,00 €.

**3<sup>ème</sup> Choix :** Nous consulter.

Les diplômes et attestations ne vous seront délivrés qu'après encaissement de la totalité de la formation. Le montant de l'acompte sera encaissé même en cas d'annulation de l'inscription à la formation pour frais et démarches effectués par IESC Formation.

**Veuillez renvoyer votre dossier complet :**

- Par mail à [contact@iesc.fr](mailto:contact@iesc.fr)
- Par voie postale à **35 bis rue Georges Wodli 57300 Hagondange.**

Tout dossier incomplet à la date de clôture d'inscription ne sera pas pris en compte.

**Date et Signature :**

Précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé»

Mention Légales: Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont destinées aux services des inscriptions et de l'organisation des formations IESC FORMATION. Elles font l'objet d'un traitement informatique destinée à IESC FORMATION pour la gestion de clients et de prospects d'IESC FORMATION. Ces informations seront conservées pendant 10 ans à compter de la date de leur collecte. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679), vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel pour des motifs légitimes, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits. Pour exercer vos droits, vous devez adresser un courrier au délégué à la protection des données d'IESC FORMATION, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse postale suivante : IESC FORMATION –Délégué à la Protection des Données –35 bis rue Georges Wodli 57300 Hagondange.